

La Politique sur la conduite responsable en recherche des FRQ : Réflexion et expériences acquises

1er mai 2018

École printanière sur la conduite responsable en
recherche – Université Laval

Direction des affaires éthiques et juridiques

Bureau du Scientifique en chef du Québec

Mylène Deschênes, B.C.L., LL.B., LL.M., Catherine Olivier, Ph.D
et Raphaëlle Dupras-Leduc, LL.B, M.A.

LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Vocabulaire « La conduite responsable en recherche » et les valeurs

« *Comportement attendu* des chercheurs, des étudiants, du personnel de recherche et des gestionnaires de fonds alors qu'ils mènent des *activités de recherche* en conformité avec les critères énoncés dans la Politique... » .

(Politique sur la conduite responsable en recherche – Document officiel des Fonds de recherche du Québec – septembre 2014)

Vocabulaire « La conduite responsable en recherche » et les valeurs

honnêteté

fiabilité

rigueur

transparence

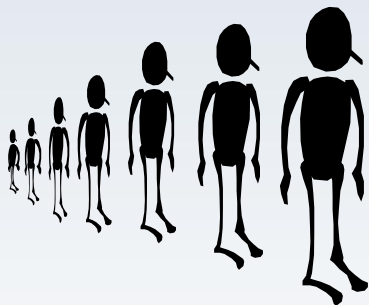
responsabilité

(Politique sur la
recherche du Québec)

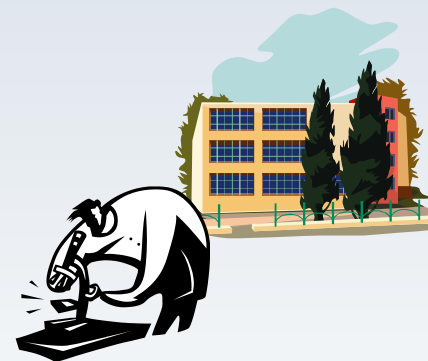
en recher

fonds de

Pourquoi soutenir une conduite responsable en recherche?



**L'excellence en
recherche**



**soutenir la confiance
du public dans l'activité
de recherche**

**protéger la crédibilité
de l'activité de
recherche**

Soutenir une culture de la conduite responsable en recherche – le rôle des FRQ



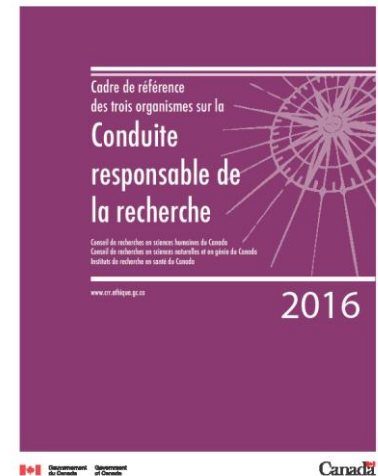
- Politique sur la CRR
- pratiques exemplaires
- exigences minimales pour la gestion de la CRR
- processus de gestion des dossiers de CRR

LA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Cohérence avec le Cadre fédéral en matière de conduite responsable en recherche

Adoption des mêmes définitions de manquements et le plus grand arrimage possible des processus de gestion d'un allégation.

La cohérence entre les éléments essentiels des deux textes de régulation pour permettre une plus grande fluidité dans les processus de gestion des allégations pour tous les autres acteurs en recherche.



Portée de la Politique : quels acteurs?



TOUS LES “ÉTABLISSEMENTS RECONNUS” POUR GÉRER DU FINANCEMENT PAR LES FRQ
TOUS LES ACTEURS DE LA RECHERCHE SOUTENUE, AU MOINS EN PARTIE, PAR LES FRQ :



- Chercheurs ou étudiants bénéficiant d'un octroi par les FRQ
- Personnel de l'établissement (ex.: gestion administrative des fonds ou représentants de l'administration de l'établissement)

TOUTES LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE SOUTENUES, AU MOINS EN PARTIE, PAR LES FRQ

- Tout le cycle de développement et de diffusion des connaissances

Engagement des chercheurs et des boursiers

Je m'engage à

- adopter une conduite responsable en recherche
- respecter les dispositions de la Politique
- aviser immédiatement le Fonds si je deviens non admissible à faire une demande de financement ou à détenir des fonds de recherche publics

J'ACCEPTÉ QUE

- « En **cas de manquement avéré** à la conduite responsable en recherche visant mes activités de recherche, j'accepte que le rapport d'examen de la plainte (incluant les renseignements personnels me concernant) soit communiqué aux FRQ afin qu'ils puissent prendre des mesures appropriées. Ces mesures peuvent inclure des sanctions relatives au financement des FRQ ou à mon admissibilité à recevoir un tel financement. Si une intervention urgente était nécessaire pour prévenir ou cesser un dommage, l'établissement pourrait également communiquer toute information pertinente aux FRQ sans attendre l'issue du processus d'examen de la plainte ».

POUR PROMOUVOIR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE...

PRATIQUES EXEMPLAIRES



LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

À MOI DE JOUER!



Destiné aux étudiants, aux chercheurs,
aux professionnels de recherche
et aux gestionnaires de fonds

Québec 
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS

- ✓ Je promeus la conduite responsable en recherche et je suis l'évolution des meilleures pratiques (compétences, connaissances, formation, mentorat, etc.)
- ✓ Je fais un usage responsable des fonds de recherche et des ressources, et je rends des comptes
- ✓ Je mène mes recherches dans un esprit authentique de quête du savoir et j'adopte une approche basée sur l'ouverture et la confiance
- ✓ Je diffuse mes recherches de manière responsable, transparente, juste, diligente et en temps voulu
- ✓ Je promeus un climat d'intégrité et de responsabilité qui favorisent la confiance du public
- ✓ Je traite les données avec toute la rigueur voulue (choix, collecte, enregistrement, analyse, interprétation, publication, conservation, etc.)
- ✓ Je connais mon niveau de compétence et mes limites, et j'agis en conséquence
- ✓ Je reconnais toutes les contributions à mes recherches et à mes résultats (sources, bailleurs de fonds, auteurs, etc.)
- ✓ J'examine avec intégrité le travail d'autrui
- ✓ Je traite avec justice, équité, bienveillance et respect tous les participants à mes recherches et je respecte les animaux et l'environnement
- ✓ Je suis à l'affût des situations de conflits d'intérêts et je les gère adéquatement
- ✓ Dans un partenariat, chacun précise ses responsabilités en matière de conduite responsable en recherche en amont des travaux
- ✓ Je suis transparent et honnête dans mes demandes de financement et dans la gestion de fonds publics

Manquements à la conduite responsable en recherche

Fabrication
Falsification
Plagiat
Destruction des dossiers de recherche
Republication
Fausse paternité
Mention inadéquate
Mauvaise gestion des conflits d'intérêts

Fausse déclaration dans une demande de financement ou un document connexe des organisations

Mauvaise gestion des fonds d'une subvention ou d'une bourse

Violation des politiques, lois ou règlements concernant la recherche (s'ils ont un caractère obligatoire)

- C.c.Q;
- ÉPTC2;
- Standards du FRQS et du FRQNT
- Normes du CCCPA
- Règles de biosécurité
- Lois sur l'environnement
- Licences, ...

=Porter atteinte à l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs
=Faire des allégations malveillantes

PROCESSUS DE GESTION DES ALLÉGATIONS



Quelles sont les portes d'entrées lorsqu'une situation met en doute la CRR?



Dialogue

Parfois un dialogue, une remise en question des pratiques suffit



Remise en question



Suppose un forum de confiance pour en discuter – avez-vous créé ce genre d'espace dans vos équipes?

Quoi faire lorsqu'une situation met sérieusement en doute la CRR?

Parfois, c'est plus grave, plus délicat



Se tourner vers une
personne de
confiance



**Personne chargée de la
conduite responsable en
recherche**

<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/ethique/conduite-responsable-en-recherche>

Les établissements ont la responsabilité et la compétence pour gérer les allégations



Personne chargée de la conduite responsable en recherche

<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/ethique/conduite-responsable-en-recherche>

- Personne en autorité (poste-cadre)
- Veille à promouvoir une culture de conduite responsable en recherche dans son établissement (formation)
- Encadre le processus de gestion des allégations pour l'établissement
- Principal point de contact avec les FRQ
- Reçoit les allégations

Exigences minimales pour la gestion des allégations de manquement

PCRR :



- Reçoit les allégations
- Évalue la recevabilité, en s'alliant une 2e personne



Processus :



Comité institutionnel :

(au minimum)

- 1 membre externe (pas en CI)
- 1 membre avec les compétences professionnelles ou provenant du domaine de recherche de la personne visée par la plainte (pair)

Communications aux FRQ:



Exigences minimales pour la communication aux FRQ



**CE QUI SE PASSERA AUX FRQ
S'IL Y A MANQUEMENT À LA
CRR...**



Recommandations et sanctions



Le comité des FRQ sur la conduite responsable en recherche (ou un sous-comité)

- examine le rapport de l'établissement; **et**
- formule des recommandations au scientifique en chef ou au directeur scientifique du Fonds concerné quant aux sanctions, en tenant compte de la gravité du manquement

Les décisions finales relatives aux sanctions/mesures FRQ:

- tiennent compte de la gravité du manquement, de ses conséquences, de son caractère répétitif et du contexte
- sont **indépendantes** de celles prises par l'établissement
- prennent en considération l'impact sur les personnes vulnérables
- sont liées au financement en cours ou à venir, à la façon dont les recherches sont menées, à la reconnaissance donnée par le FRQ à une personne/groupe/établissement, ou à leur admissibilité pour du financement futur.

EXPÉRIENCES ACQUISES

Nécessite une réflexion continue et des échanges avec ses collègues et partenaires en recherche



Dialogue continue
En amont des situations

... au Québec, les portes d'entrée complémentaires aux plaintes

Tout ce qui se passe dans un laboratoire ou au sein d'une équipe de recherche ne relève pas de la conduite responsable en recherche.

- Le protecteur du citoyen
- L'ombudsman
- Le Commissaire aux plaintes et à la qualité
- Les politiques de harcèlement et les ressources inhérentes

La portée des interventions des FRQ

Le cas des infrastructures (Centres, réseaux, groupes)

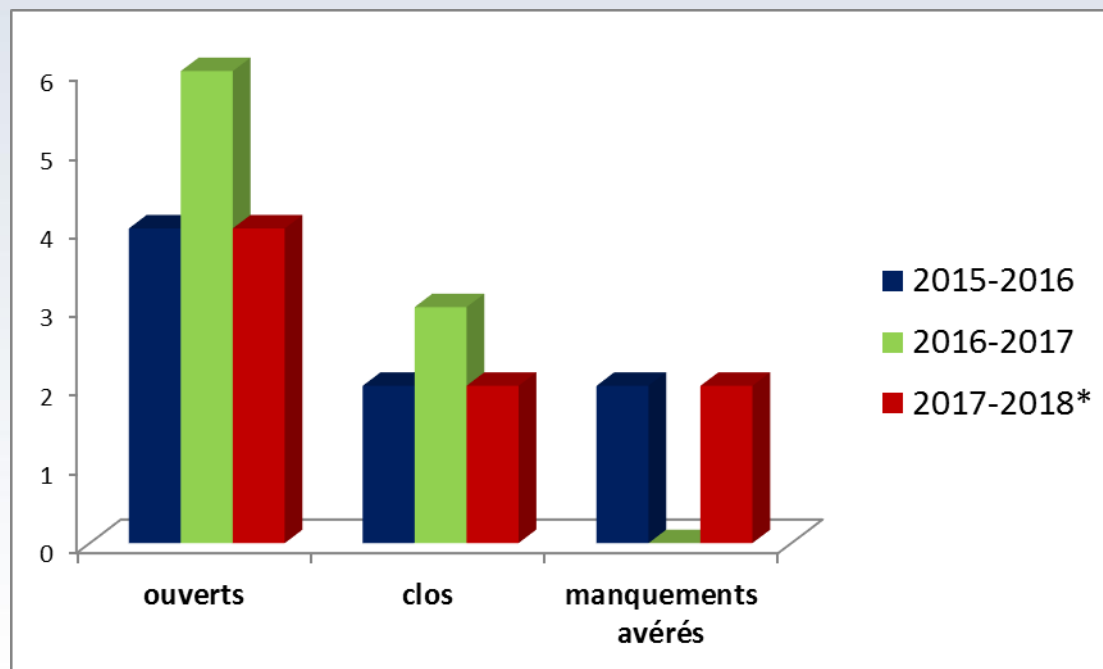


« Infrastructure : Équipements majeurs ou centres de recherche soutenus par les Fonds de recherche du Québec à travers divers programmes. »

(Politique sur la conduite responsable en recherche – Document officiel des Fonds de recherche du Québec – septembre 2014)

- toute activité de recherche menée dans une **infrastructure** que les FRQ financent, directement financée ou non par les FRQ;
- les équipes de recherche œuvrant au sein d'une **infrastructure** qui reçoit du financement des FRQ, que les activités faisant l'objet d'allégation soient directement financées par les FRQ ou non;

Statistiques – État des dossiers aux FRQ



Données en date du 26 septembre 2017, accessible sur les sites Web des Fonds de recherche du Québec

* L'année fiscale 2017-2018 étant en cours, les données présentées pour cette année sont incomplètes.

Nature des manquements avérés et des dossiers en traitement

- ❖ Republication
- ❖ Fausse paternité
- ❖ Fabrication (de données ou de résultats de recherche)
- ❖ Mentions inadéquates
- ❖ Fausse déclaration dans une demande de financement ou un document connexe des organismes
- ❖ Violations des politiques et exigences d'éthique de la recherche
- ❖ Violation des politiques et exigences en matière de droits de propriété intellectuelle

Violations des politiques et exigences d'éthique de la recherche

- Recherche avec des êtres humains réalisée sans avoir obtenu l'approbation d'un comité d'éthique à la recherche
- Recherche avec des êtres humains réalisée sans avoir obtenu le consentement



**MANQUEMENT IMPORTANT À
LA CONDUITE RESPONSIBLE
EN RECHERCHE**

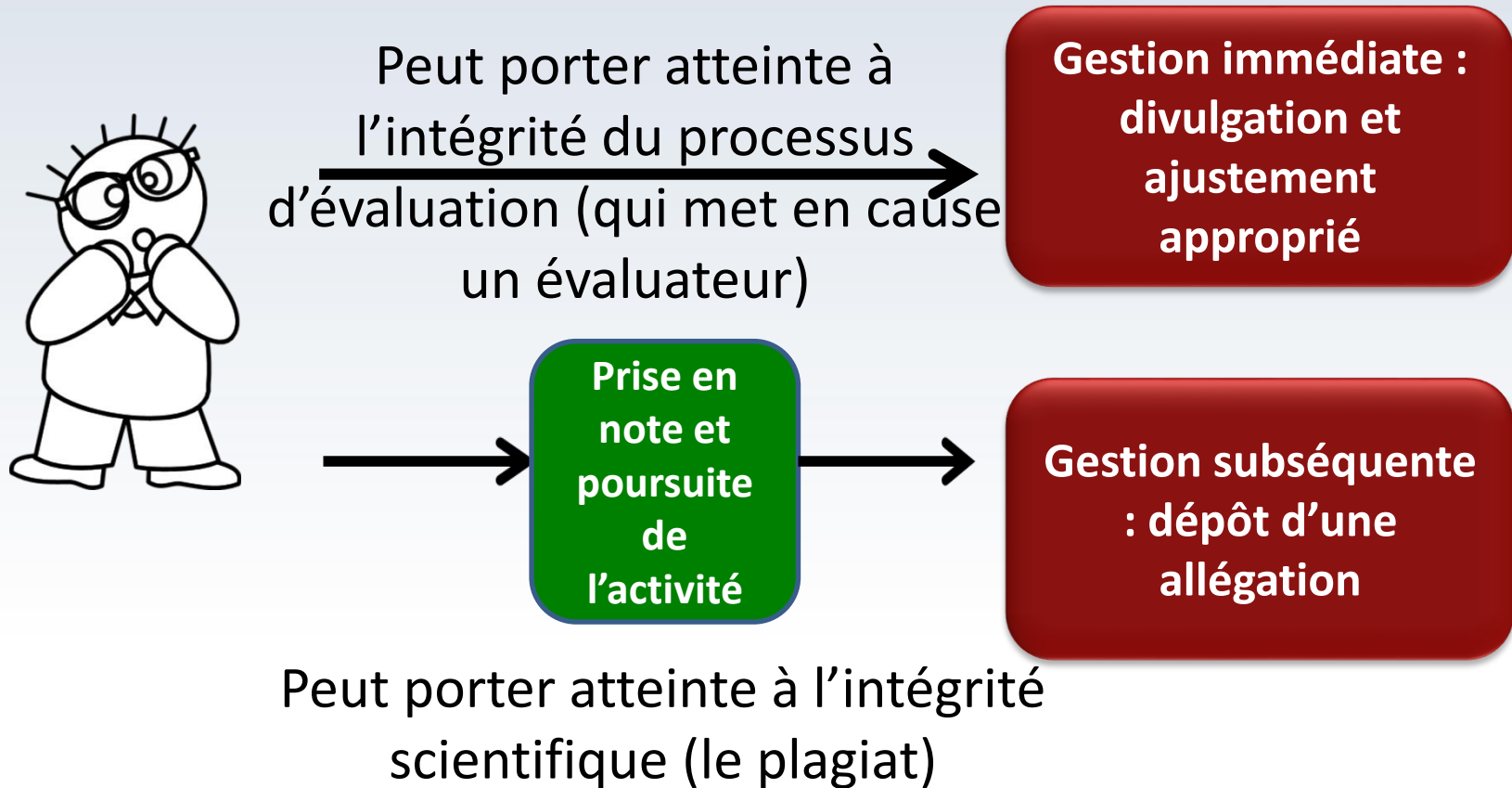
Importance des comités d'éthique de la recherche :

- Accompagnement des chercheuses et chercheurs pour que la recherche respecte les principes éthiques;
- Déployer des évaluations et des interventions proportionnelles aux risques que comportent les recherches (mécanisme accéléré, suivi approprié)

Des 'fausses' bonnes idées!

- Accélérer ses recherche en :
 - Utilisant des textes troués ('templates') partagés au sein d'une équipe de recherche pour écrire sa demande de bourse
 - Utilisant les textes d'autres demandes pour soumettre sa propre demande de financement sans autorisation et mention adéquate

L'intégrité des processus d'évaluation scientifique



Exercer une certaine vigilance...

- .. Au sujet de votre identité numérique en tant que chercheur (ex.: pubpeer)
- Sur vos choix de revue scientifique ou votre participation à un colloque
- Lors de la rédaction de publications avec d'autres auteurs (inter-institutions ou internationaux)
- Lire les engagements des revues au moment de soumettre un article (PI, règles d'intégrité: ex.: ne pas soumettre à trois revues en même temps).

Quelques constants au sujet du processus de gestion de cas

- ❖ Chaque cas est UNIQUE et COMPLEXE
- ❖ Le caractère tragique et profondément humain de chacune des situations (tant pour le plaignant que la personne visée)
- ❖ Importance de la collaboration entre les établissements lorsque plus d'un établissement est impliqué (et de prévoir en amont le processus entre CIUSSS et U affiliées)
- ❖ L'importance et la difficulté de bien gérer la confidentialité
- ❖ Il nous faut des rapports clairs et détaillés.
- ❖ **L'importance de participer à des comités ad hoc sur la CRR lorsque sollicité**

Des ressources

- Sites web et capsules

<http://www.frqnt.gouv.qc.ca/fr/ethique/conduite-responsable-en-recherche>

<http://www.frqs.gouv.qc.ca/fr/ethique/conduite-responsable-en-recherche>

<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/ethique/conduite-responsable-en-recherche>

Pour communiquer avec
nous :

crr@frq.gouv.qc.ca



<http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/dossiers/conduite-responsable-en-recherche/>

Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec

MERCI!

REMERCIEMENTS À TOUTES LES PERSONNES QUI
CONTRIBUENT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE:

- ❖ ÉTABLISSEMENTS
- ❖ COMITÉ SUR LA CRR DES FRQ
- ❖ COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE